



FONPEPS

LE DIABLE SE CACHE DANS LES « DETAILS » !

Le 17 septembre, à l'occasion du bureau du Conseil National des Professions du Spectacle, instance de dialogue entre les organisations syndicales des salarié-es, les organisations d'employeur-euses et le ministère de la Culture, il a été demandé des explications sur les raisons du retard du paiement des aides FONPEPS (Fonds National pour l'Emploi Pérenne dans le Spectacle). La Direction générale de la Création Artistique (DGCA) a expliqué qu'il n'y avait plus de crédits disponibles sur le budget du ministère de la Culture, qu'il manquait près de 15 millions d'euros pour finir l'année et, fait exceptionnel, qu'une demande de « rallonge budgétaire » avait été faite auprès de Bercy. Compte tenu de la situation, la CGT Spectacle a immédiatement alerté sur les réseaux de l'annonce de la suspension des paiements du Fonpeps afin d'informer les collègues de la situation.

Le 18 septembre, la DGCA a tenté d'éteindre l'incendie en affirmant d'une part qu'il n'y avait pas de « suspension du Fonpeps » sur la fin de l'année 2025 et que l'ensemble des demandes seraient honorées, avant d'ajouter « Le calendrier de versement des aides pour la période de septembre à décembre fera l'objet d'une communication prochaine ». Un calendrier de versement des aides devant être fixé « prochainement », il est donc exact qu'il y a bel et bien une difficulté et que les versements des aides FONPEPS sont suspendus. La question est : quand ces versements auront-ils lieu ? Le ministère et Bercy n'ignorent pas que beaucoup de structures ont déjà d'énormes problèmes de trésorerie et attendent le versement de ces aides pour régler notamment les salaires et les appels à cotisations sociales à venir.

La CGT Spectacle tient à alerter la profession. Outre les retards de paiement des aides FONPEPS pour la fin de l'année 2025, le risque de voir rater drastiquement le FONPEPS en 2026 est grand.

En rythme de croisière, les aides FONPEPS représentent entre 55 et 60 millions d'euros par an. Sur ces 50-60 millions, seuls 32,2 millions d'euros avaient été budgétés dans la loi de finances 2025 ! Le Fonpeps est donc sous-financé. Jusqu'alors le ministère de la Culture complétait son financement sur d'autres crédits provenant principalement des "réserves de précaution", crédits qui ont tous été supprimés par un décret d'avril dernier. Concrètement aujourd'hui, le ministère de la Culture n'a plus assez d'argent pour financer tout le dispositif. La rallonge demandée à Bercy n'aura pas lieu deux fois. Le ministère demande aux organisations syndicales et patronales de revoir les critères des aides pour atterrir en 2026 sur un FONPEPS à 32,2 millions au lieu des 50-60 millions d'euros habituels. Nos emplois sont menacés !

Mme Dati a paradé devant la profession et la presse pour dire qu'il n'y avait pas de coupe budgétaire, nous constatons qu'elle a une nouvelle fois menti.

La CGT Spectacle appelle la profession à rester mobilisée et à poursuivre le mouvement en cours. D'autres orientations budgétaires sont possibles. Nous luttons pour les gagner !

Paris, le 19/09/2025